

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 15 (1927)

Heft: 268

Artikel: La quinzaine féministe : M. Baldwin, Lord Rothmere, et le suffrage féminin en Angleterre. - Une "Lady Mayoress" à Liverpool. - Treize femmes sont membres de l'Assemblée nationale espagnole. - Encore les jeux de hasard en Suisse. - A la Commission de l'A...

Autor: E.Gd.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-259211>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE

Mouvement Féministe

Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

Paraissant à Genève tous les quinze jours le vendredi

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr 5.—
 ETRANGER... . 8.—
 Le Numéro.... . 0.25

DIRECTION ET RÉDACTION

M^{lle} Emilie GOURD, Pregny

Compte de Chèques I. 943

ADMINISTRATION

M^{lle} Marie MICOL, 14, r. Micheli-du-Crest

ANNONCES

12 insert. 24 insert.
 La case, Fr. 45.— 80.—
 2 cases, > 80.— 160.—
 La case 1 insertion: 5 Fr.

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

Les abonnements partent de 1^{er} janvier. A partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le second semestre de l'année en cours.

SOMMAIRE: La quinzaine féministe: E. Gd. — Collaboration: *Le Mouvement Féministe*. — « Faibles femmes »: E. P. — De ci, de là... — Pendant la Semaine suisse. — Les émigrants: Elisabeth DES GOUTTES. — A propos d'orientation professionnelle: M. EVARD. — Association suisse pour le Suffrage féminin. — Carnet de la quinzaine. — *Feuilleton*: Une disparue, Matilde Serao (1856-1927): la femme et l'écrivain: M.-L. PREIS. — *Illustrations*: Odette Simon-Bidou, avocate à la Cour; la doyenne des leaders suffragistes japonaises.

La Quinzaine féministe

M. Baldwin, Lord Rothmere, et le suffrage féminin en Angleterre. — Une « Lady Mayoress » à Liverpool. — Treize femmes sont membres de l'Assemblée nationale espagnole. — Encore les jeux de hasard en Suisse. — A la Commission de l'Asile genevois pour incurables. — A travers le monde.

Une bonne quinzaine pour le féminisme anglais. Car M. Baldwin, enfin sorti de la période des hésitations et des tâtonnements dans laquelle il a trop longtemps vécu à l'égard du vote des femmes, a clairement montré, lors de la Conférence du parti conservateur anglais réunie à Cardiff l'autre semaine, qu'il entendait tenir les engagements précédemment pris par lui. Et la Conférence l'a suivi, en votant une résolution qui préconise l'octroi du droit de vote aux femmes dès l'âge de 21 ans et aux mêmes conditions qu'aux hommes. On peut donc espérer que le moment n'est plus bien éloigné où l'égalité politique complète sera réalisée en Angleterre. Il est vrai que le fameux Lord Rothmere, bien connu par l'allure réactionnaire qu'il imprime au journal si répandu, le *Daily Mail*, dont il est le propriétaire, a immédiatement attaqué cette décision, parlant avec dédain du vote qui serait ainsi octroyé aux « poulettes » (*flappers*), et avec effroi de l'emploi que feraient de ce vote les femmes anglaises, dont les trois quarts, selon lui, apporteraient leur voix au parti socialiste. L'antienne est connue depuis longtemps, et chez nous aussi. Suivant les besoins de la cause, on fait de nous, futures électrices, ou des bolchévistes — et certains journaux suisses emboîtent ici le pas à Lord Rothmere, — ou des réactionnaires cléricales, — et c'est le cri d'effroi des milieux radicaux français. Comment donc l'octroi du bulletin de vote aura-t-il sur nous cette double influence si nettement contradictoire? C'est une de ces énigmes que ces messieurs ne daignent pas nous expliquer.

Mais la quinzaine a été bonne, d'autre part encore, en Angleterre. Car l'importante cité commerçante et maritime de Liverpool, ayant à élire son Lord-Maire, s'est offert, la première en Angleterre, le luxe de nommer une *Lady Mayoress*. Le choix s'est porté sur Miss Margaret Beavan, bien connue dans toute la ville pour son activité de prévention sociale, spécialement auprès des enfants, et à laquelle on doit la création d'une Association pour la protection de l'enfance, de colonies de vacances, de places de jeux au centre de la ville, etc., etc. C'est en 1900 déjà qu'elle a fait partie pour la première fois de la Commission municipale d'éducation, et elle a également siégé à la Commission de protection de la maternité et de l'en-

fance, d'où le joli surnom amical qui lui a été donné de « petite maman ». Inutile d'ajouter que, comme presque toutes les femmes anglaises notoires dans ce genre d'activité, Miss Beavan est juge de paix.

On annonce, d'autre part, que trois femmes encore seront nommées maires cette année (sans mauvais jeu de mots!) dans des villes anglaises relativement importantes.

* * *

A l'autre extrémité de l'Europe, cette quinzaine a été également marquante au point de vue féministe. Car l'Assemblée nationale espagnole, dont l'ouverture a été si longtemps différée, et qu'a convoquée M. Primo di Rivera pour tâter en quelque sorte le pouls à l'opinion publique sur les principaux changements à introduire dans la Constitution, le Code civil et le Code pénal, cette Assemblée de 400 membres nommés par décret royal, compte aussi 13 femmes — une proportion qui n'est certes pas inférieure à celle des femmes députées au Parlement anglais. Il est tout à fait intéressant de constater de



Odette SIMON-BIDOU

avocate à la Cour (Paris) auteur d'une thèse de doctorat sur l'orientation professionnelle

(v. article p. 150)

la sorte les progrès de notre cause en Espagne: « cela aurait fait scandale, nous a déclaré une féministe espagnole, si la représentation féminine n'avait pas été assurée à l'Assemblée. » Cela sous la dictature: que faut-il alors penser de la représentation féminine dans « la plus vieille démocratie du monde » ? ...

M^{me} Cozzonis, l'aimable journaliste espagnole à l'Assemblée de la S. d. N., que nous avons eu le privilège de rencontrer fréquemment à Genève ces dernières semaines, veut bien nous promettre pour un de nos prochains numéros un article sur les femmes membres de l'Assemblée, et les portraits de plusieurs d'entre elles. Aussi nous bornons-nous aujourd'hui, et d'après ses renseignements, à citer seulement quelques noms parmi les représentants des diverses activités, et à côté d'intellectuels et de juristes connus, comme le célèbre La Cierva, qui est chargé des modifications aux codes, ou de Ossorio y Gallardo, conférencier et juriste féministe: Maria Lopez de Sagredo, membre du Conseil municipal de Barcelone (car il y a des femmes au Conseil municipal de Barcelone!) et bien connue par son activité sociale et philanthropique; M^{me} Dolorès Cebrian, professeur au gymnase et femme d'un chef socialiste, qui a dû malheureusement renoncer à ses fonctions en raison de ses occupations professionnelles; Maria de Menetzu et M^{me} Rabaneda, qui ont déclaré toutes deux vouloir représenter à l'Assemblée les intérêts des femmes et travailler à l'avancement des questions sociales; Dona Blanco de los Rios, une femme auteur; Carmen Cuesta de Maro, qui a été nommée troisième secrétaire à l'Assemblée. ... En voilà assez pour faire méditer nos lecteurs sur cette réalité: les femmes siègent dans une Assemblée nationale à Madrid, mais en sont exclues à Berne. En quoi, pourtant, femmes suisses mes sœurs, avons-nous démerité ? ...

* * *

Sans doute, en nous occupant de la question des jeux de hasard et de l'initiative des kursaals. C'est du moins ce dont nous informe le *Luzerner Tagblatt*, auquel nos interventions auprès des conseillers nationaux ne paraissent pas avoir eu l'heur de plaire. Nous apprenons par ses soins, en effet, que « nos pétitions étant incroyablement peu claires et inexactes, nous avons seulement réussi à prouver que nous n'étions pas mûres pour la vie politique, et que nous avons énormément nuï à notre cause, car même des hommes politiques bienveillants, et qui, en principe, auraient été favorables à la participation des femmes à la vie publique, ont été détournés de cette attitude par notre zèle aveugle et nos tentatives d'intimidation. »

Que cela est désolant d'avoir si mal agi, et quel remords ne doit pas nous déchirer en relisant, comme cela est facile à chacun, le texte de la lettre du Comité Central aux conseillers nationaux des cantons qui n'ont pas de Sections suffragistes, parue dans notre avant-dernier numéro! Seulement... ne nous souvient-il pas d'avoir, une fois déjà, reçu pareille leçon? Et cela n'était-il pas au moment de la votation sur la revision du régime des alcools, moment où notre attitude nous avait valu des mêmes charitables adversaires de nos idées des avertissements analogues? L'expérience l'a prouvé et le prouve encore: lorsque ceux qui, d'habitude, se soucient de notre revendication comme un poisson d'une pomme, manifestent tout à coup une si extraordinaire sollicitude pour notre cause, que nous avons soi-disant desservi en parlant au lieu de nous taire, c'est le signe caractérisé que nous avons touché juste et dérangé d'aimables combinaisons. Veuillez le *Luzerner Tagblatt* en prendre bonne note.

* * *

Heureusement que, pour relever le drapeau féministe de notre pays, le Grand Conseil du canton de Genève vient de voter, sur la proposition du Conseil d'Etat, un arrêté intéressant: il s'agit d'augmenter de deux membres la Commission administrative de l'Asile des Incurables de Loëx, pour y permettre la représentation de l'élément féminin. C'est en ces propres termes qu'a motivé sa proposition M. Jaquet, conseiller d'Etat chargé du Département de l'Assistance publique, accompagnant cet exposé de quelques considérations élogieuses pour l'activité de nos deux Sociétés féminines, Union des Femmes et Association pour le Suffrage, qui se sont occupées de cette question; aussi toute notre reconnaissance va-t-elle à

celui qui, non seulement a mené à bien, avec une inlassable persévérance, la création de cet asile, mais encore la complétée par le geste que nous souhaitons de lui voir faire dans une de nos récentes chroniques sur ce sujet.

Les nominations de ces deux nouveaux membres de la Commission administrative de l'Asile des Incurables — l'une par le Grand Conseil, l'autre par le Conseil d'Etat — devant avoir lieu les 22 et 25 octobre prochain, nous ne pouvons aujourd'hui donner plus de précisions à nos lectrices, tenant cependant à ajouter que des démarches actives sont faites par les Sociétés intéressées, démarches que nous espérons voir couronnées de succès.

* * *

Deux mots encore des élections finlandaises, dont la presse internationale nous apporte les détails au point de vue féministe. 16 femmes ont été élues — au lieu de 18 en 1924: c'est grand dommage! — parmi lesquelles nous sommes heureuses de saluer un des plus anciens et des plus fidèles membres de l'Alliance Internationale pour le Suffrage, Annie Furuhelm, momentanément sortie du Parlement pendant trois ans. Citons encore, parmi les députées réélues, M^{lle} Sillanpaa, ancienne ministre, M^{me} Gebhard, M^{me} Oksanen, présidente de l'Association des femmes universitaires de Finlande. La diminution du nombre des femmes députées est beaucoup plus une question de partis qu'une question féministe, étant donné le système de représentation proportionnelle qui fonctionne en Finlande, et le recul de certains partis qui comptaient auparavant bon nombre de femmes parmi leurs députés.

Et pour finir, des nouvelles encourageantes du Japon, où la propagande suffragiste est énergiquement menée, et où un journal féministe mensuel vient d'être lancé avec grand succès. Parmi les leaders de ce mouvement, il faut signaler une jeune fille de vingt ans, M^{lle} Shiobara, qui a dirigé la campagne auprès des parlementaires pour obtenir pour les femmes le droit de suffrage politique et administratif et la liberté de constituer des clubs ou des partis politiques; et d'autre part, une suffragiste d'autrefois, dont nous donnons plus loin le portrait, M^{me} Masaki Yamano, âgée actuellement de 76 ans, et qui mène une infatigable propagande pour gagner des membres à l'Association suffragiste japonaise. C'est un bel exemple à méditer.

E. Gp.

Collaboration

Avec l'automne vont reprendre, ou ont déjà repris les activités diverses de nos Associations féminines ou d'intérêt féminin. Déjà s'organisent Assemblées générales, réunions de Comités, cours et conférences, et un coup d'œil sur les calendriers aux mains de la plupart de nos amies montrerait combien remplies sont déjà les pages des semaines prochaines.

Pouvons-nous leur demander à cette occasion de ne pas oublier, comme cela est malheureusement trop souvent le cas, de communiquer à notre *Carnet de la quinzaine* leurs projets pour cet hiver? Non pas que cette rubrique puisse remplacer la publicité dans la presse locale: son but n'est pas et n'a jamais été là. Mais nous savons combien ce coup d'œil d'ensemble régulièrement jeté sur notre vie féminine romande a été révélateur de la vitalité et de l'animation de notre mouvement, combien de surprises il a apportées à ceux qui ne se doutaient pas de la variété de nos préoccupations et de l'étendue de nos horizons; et nous savons aussi combien de services il a rendus à nos présidentes, secrétaires, membres de Comités, qui peinent souvent pour trouver la conférence intéressante à organiser, le sujet instructif à mettre à l'étude, et auxquelles notre modeste *Carnet* fournit chaque quinzaine des suggestions bienvenues. Une carte postale à lancer, en s'y prenant en temps voulu, à la Rédaction de notre journal, est-ce un effort trop grand à demander, en regard de la valeur de ce geste d'entraide?...